

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9/09/2021

oo

Sont absents et excusés M.N.Coulanges – R. Leylavergne – B. Plumé

La première décision prise fixe au 13 octobre à 10.30' la tenue de l'Assemblée générale Elle sera suivi d'un déjeuner dans un restaurant à définir pour lequel une participation de 15 euros sera demandé à chaque adhérent – le complément est à la charge du Club.

Le tournoi, quant à lui, débutera à 14 heures 45' -

Jacques Amiot est chargé de démarcher les restaurants susceptibles de nous recevoir.

Jacques Amiot fait ensuite le point sur les contacts pris au forum des associations de Chinon, mais aussi sur la démarche initiée par Michel Augry en direction de la Centrale Nucléaire de Chinon . Au bout du compte ce serait au moins 5 ou 6 personnes qui seraient intéressées pour bénéficier d'une initiation, laquelle pourrait être assurée par Jacky ou Loïc -

Le Conseil d'Administration prend aussi la décision de demander 15 euros par trimestre à chacun des élèves qui bénéficie des cours, et par ailleurs d'offrir la gratuité des droits de table aux formateurs.

Le Président demande au Conseil d'Administration de réfléchir sur l'achat par le club d'un appareil distributeur de cartes à jouer. Après réflexion , le projet est approuvé à l'unanimité . Il appartient à Loïc de l'approfondir en s'appuyant sur l'expérience de nos collègues de Langeais.

Le secrétaire,

j.p. barrau